

Séance du Conseil de Ville du 31 octobre 2022
Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions
 (art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement de la motion

5.11/22

« Un plan canopée pour renforcer la présence des arbres en ville »

Auteur	M. Maël Bourquard, PS		
But visé	<ul style="list-style-type: none"> La motion demande d'établir un plan canopée pour la Ville de Delémont. 		
Préavis du Conseil communal	Acceptée	Refusée	Transformée en postulat
Motifs	<p>Le Conseil communal est convaincu de la nécessité de prendre des mesures en lien avec le réchauffement climatique et en particulier afin de lutter contre les îlots de chaleur. Il a engagé dans ce sens les démarches nécessaires afin de réaliser un plan climat qui est pratiquement finalisé : la stratégie a été validée, un plan d'actions est établi et il reste une dernière étape qui consiste à prioriser les mesures à mettre en place dans le courant de la prochaine législature. Mais dans les faits, le plan climat est déjà opérationnel, grâce aux nombreuses mesures engagées depuis plusieurs années par tous les services communaux concernés.</p> <p>Dans le domaine nature et paysage, il existe déjà plusieurs plans sectoriels destinés à développer des plantations et des aménagements en faveur de la biodiversité en ville, notamment le Plan directeur Nature en Ville et la Conception d'évolution du paysage. Au cours des dernières années, les réaménagements d'espaces publics ont été adaptés en tenant compte des exigences liées au réchauffement climatique et des plantations d'arbres et d'arbustes ont été faites sur les terrains communaux chaque fois que cela était possible, en fonction des ressources humaines et financières disponibles.</p> <p>Le Service UETP a déjà une très bonne connaissance des îlots de chaleur en Ville de Delémont, en particulier au centre-ville qui est l'espace le plus exposé. La mise en place de plantations se fait progressivement, en fonction des projets et des opportunités. Dans ce sens, les prochains projets de réaménagement en cours d'étude intègrent systématiquement la plantation d'arbres, d'arbustes ou la mise en place d'espaces favorables à la biodiversité. Ce sera notamment le cas pour le réaménagement de la place Roland-Béguelin, de la rue de l'Hôpital qui lui est liée et de tout le côté Nord de la rue du 23-Juin qui sera désimperméabilisé et planté. Des plantations sont aussi prévues dans les autres projets, notamment la route de Moutier et le quai de la Sorne ou encore l'avenue de la Gare.</p> <p>Le plan canopée proposé permettra d'avoir un instrument de pilotage supplémentaire. Il nécessitera des ressources internes et le recours à un bureau spécialisé, ce qui va générer des frais importants de plusieurs dizaines de milliers de francs. La Ville de Morges a par exemple voté un crédit de plus de Fr. 120'000.- à cet effet. Le Service UETP n'a pas les ressources humaines à disposition pour assurer la réalisation de ce plan et n'a pas non plus un budget à cet effet.</p>		